

## Motion relative au comptage de loups et à l'identification des individus

La Chambre d'Agriculture de Lozère réunie en Session le 18 octobre 2019 à Mende, sous la présidence de Madame Christine VALENTIN, adopte la motion suivante

**VU** les propositions de la Coordination Rurale – Lozère d'Avenir

### CONSIDERANT

- Que la population de loups augmente rapidement sur le territoire tant en nombre d'individus qu'en aire de répartition ;
- Que le loup est responsable de nombreuses attaques sur les troupeaux alors même que certaines, pourtant de son fait, ne lui sont pas imputées en particulier en amont du front de colonisation officiel ;
- Que le loup n'est pas compatible avec les activités d'élevage ;
- Que le comptage par hurlements provoqués engendre une hausse de l'agressivité des loups présents et par suite une augmentation des attaques sur les troupeaux ;
- Que le 4 septembre dernier dans les Hautes-Alpes, le constat de la présence de deux femelles gestantes au sein d'une même meute a été établi, ce qui indique un changement de comportement social ;
- Que les analyses effectuées par le laboratoire de référence français n'aboutissent pas à des conclusions équivalentes à celles menées par d'autres laboratoires à la demande d'éleveurs ;
- Que les analyses effectuées à la demande d'éleveurs par des laboratoires autres que le laboratoire de référence français ne sont pas prises en compte pour confirmer la présence du loup ou déterminer le taux d'hybridation.

### DEMANDE

- Que la convention de Berne et la Directive Habitat Faune Flore soient modifiées afin d'exclure le loup de leur application ;
- Que les loups soient confinés à des secteurs géographiques exempts d'activités humaines ;
- Que les comptages par hurlements provoqués ne soient plus réalisés en présence de troupeaux ;
- Qu'une étude soit menée sur la composition des meutes ;
- Qu'un double échantillonnage pour analyse contradictoire soit réalisé sur chaque prélèvement afin de déterminer le degré d'hybridation au sein de la population lupine ;

Délibérée à Mende, le 18 octobre 2019

La Présidente  
Christine VALENTIN

